

M. Stan J. Hovdebo (Saskatoon—Humboldt): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le devoir, au nom des citoyens de Saskatoon, de présenter un certain nombre de pétitions qui traitent toutes de la taxe sur les produits et services.

Ces gens considèrent que le gouvernement n'a pas cherché à corriger l'injustice qui existe actuellement dans notre régime fiscal. Ils demandent au gouvernement de retirer la taxe sur les produits et services et de présenter à la place un régime fiscal juste envers tous les Canadiens.

M. Jim Karpoff (Surrey Nord): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre des pétitions signées par certains de mes électeurs, notamment des habitants de Riverside, Newton, Guilford, Whalley, Port Mann, Bridgeview, Green Timbers, Port Kells, Johnston Heights et Fraser Heights. Les pétitionnaires demandent au gouvernement de laisser tomber sa proposition de taxe sur les produits et services et de mettre en oeuvre un régime fiscal juste et équitable.

Je voudrais également signaler à la Chambre que j'ai beaucoup d'autres pétitions qui m'ont été présentées spontanément par des électeurs, des chefs de petite entreprise et des personnes âgées, mais qui n'ont pu malheureusement être certifiées conformes par le greffier des pétitions.

M. Joe Comuzzi (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai le devoir et le privilège de déposer 68 pétitions qui ont été certifiées conformes quant à la forme et au contenu.

Les 1 443 pétitionnaires de Thunber Bay, Nipigon, Kakabeka Falls, Dorion, Hurkett, Red Rock et d'autres endroits dans la région que je représente, s'opposent vivement à la taxe sur les produits et services proposée par le gouvernement.

Les intéressés exhortent le Parlement à rejeter carrément la taxe à la consommation régressive, peu judicieuse et insensée que le gouvernement se propose de mettre en oeuvre le 1^{er} janvier 1991.

M. Lawrence MacAulay (Cardigan): Monsieur le Président, j'ai le privilège de présenter une pétition signée par des habitants de ma circonscription de Cardigan, à l'Île-du-Prince-Édouard, qui s'opposent vivement à cette taxe.

Les signataires estiment que cette nouvelle mesure fiscale entraînera pour les Canadiens une augmentation des impôts, de l'inflation, des taux d'intérêt et du chômage. Les pétitionnaires demandent au Parlement de rejeter le projet de taxe sur les produits et services.

Affaires courantes

VIA RAIL

M. David D. Stupich (Nanaimo—Cowichan): Monsieur le Président, j'ai deux pétitions signées par des habitants de diverses localités situées dans ma circonscription. Les pétitionnaires demandent au gouvernement de respecter sa promesse de maintenir en service le réseau de transport ferroviaire de VIA Rail au Canada et l'exhortent à rétablir tous les services.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, on répond aujourd'hui aux questions n^{os} 211, 212, 219 et 223.

[Texte]

LES REFUGES POUR FEMMES BATTUES

Question n^o 211—Mme Black:

La section des maisons de soins spéciaux du Régime d'assistance publique du Canada a-t-elle consenti des subventions à des refuges pour femmes battues et, dans l'affirmative, a) pour chaque province et territoire, combien de subventions, b) quelle somme d'argent le gouvernement a-t-il fourni pour ce genre d'établissements?

L'hon. Henry Perrin Beatty (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Oui. (a) et (b)—Se reporter au tableau ci-joint.

PROVINCE	(a) NOMBRE TOTAL DE FOYERS	(b) MONTANT (000 \$)
Terre-Neuve	3	300
Île du Prince-Édouard	1	100
Nouvelle-Écosse	8	800
Nouveau-Brunswick	7	700
Québec *	S/O	S/O
Ontario	56	5,400
Manitoba	5	600
Saskatchewan	9	900
Alberta	15	2,300
Colombie-Britannique	47	2,800
Territoires du Nord-Ouest	4	300
Yukon	1	200
TOTAL	156	14,400

* Le Québec ne fait pas passer de test des besoins aux résidents des foyers de transition. Le Régime d'assistance publique du Canada ne peut donc partager aucun des coûts liés à de telles installations.